

**Nom de l'établissement: Institut national de la recherche scientifique**

**FORMULAIRE DE DÉCLARATION**

**ÉTAT DU TRAITEMENT 2016-2017  
DU PERSONNEL DE DIRECTION  
DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT  
DE NIVEAU UNIVERSITAIRE**

**Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur  
Secteur de l'enseignement supérieur  
Direction générale du financement  
Août 2017**

## État du traitement

Établissement :  
Année financière :Institut National de la Recherche Scientifique  
2016-2017

Personnel de direction supérieure	Valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt (en \$)						
	Nom et fonction	Salaire de Base	Autres éléments	Droits d'indemnité de départ exercés (1)	Fondations ou personnes morales	Tc Nombre de mois	TC % du temps
Coderre, Daniel Directeur général de l'INRS	186 885.00 \$	1 856.64 \$	184 123.00 \$			4	33%
Arbour, Claude Directeur général par intérim de l'INRS	190 155.00 \$	3 995.43 \$				12	100%
Fiset, Lana Secrétaire générale	177 540.00 \$	17 622.91 \$				12	100%
Bégin, Yves Directeur scientifique	177 540.00 \$	4 910.56 \$				12	100%
Belleau, Ginette Directrice de l'administration et des finances par intérim	151 377.00 \$	2 847.03 \$				7.5	62.50%

(1) La valeur pécuniaire des droits d'indemnité de départ détenus apparaît en note complémentaire à l'état du traitement

Autres catégories de personnel de direction		Valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt (en \$)		
Catégorie de personnel	Effectif total <sup>(*)</sup> de la catégorie	Étendue du traitement	Salaire de base	Autres éléments de traitement
Personnel de direction des composantes de l'établissement <sup>(†)</sup>	4.00	Le plus élevé	157 424 \$	20 811 \$
		Moyenne	151 684 \$	16 513 \$
		Le moins élevé	138 501 \$	435 \$
Personnel de direction des services	17.31	Le plus élevé	152 809 \$	14 337 \$
		Moyenne	120 892 \$	4 989 \$
		Le moins élevé	85 312 \$	1 519 \$
Personnel de de gérance des emplois de soutien		Le plus élevé		
		Moyenne		
		Le moins élevé		

<sup>(†)</sup> Excluant le doyen ou le personnel de rang équivalent.

<sup>(\*)</sup> En équivalence temps complet; le calcul de la moyenne implique une référence au traitement versé.



## Notes complémentaires

Nom de l'Université: Université du Québec INRS  
Numéro de l'Université: 978008  
Année financière: 2016-2017

### Page 1 de 3

#### Autres éléments du traitement

Les montants représentent la cotisation à un ordre professionnel, l'avantage imposable pour le stationnement la part de l'employeur à des régimes privés d'assurances imposables, et un montant forfaitaire pour assurer un poste intérimaire ou une charge supplémentaire qui représentent pour:

Lana Fiset 10 726.88 \$ pour l'intérim du poste de directeur du service des ressources humaines

#### Indemnité de départ

La valeur pécuniaire des droits d'indemnités de départ détenus et non exercés à être versés en vertu de l'article 3.5 du Protocole relatif aux conditions de travail des cadres supérieurs de l'Université du Québec et de ses établissements représente pour :

Claude Arbour 190 155.00 \$  
Lana Fiset 177 540.00 \$

### Page 2 de 3

#### Personnel de direction des composantes:

##### Autres éléments du traitement:

Cet élément de traitement comprend des allocations professionnelles versées aux directeurs de centre sur la base du pourcentage des revenus de recherche à l'INRS, obtenus par ceux-ci, l'avantage imposable pour le stationnement, la part de l'employeur à des régimes privés d'assurance imposable, le remboursement de cotisation à des ordres professionnels ainsi qu'un montant forfaitaire pour assumer un poste intérimaire ou une charge supplémentaire.

#### Personnel de direction des services:

##### Autres éléments du traitement:

Cet élément de traitement comprend la rétroactivité salariale relative à la période du 19 avril au 30 avril 2016 versée suite à la promotion d'un employé à un poste cadre, la part de l'employeur à des régimes privés d'assurance imposable, le remboursement de cotisation à des ordres professionnels, l'avantage imposable pour le stationnement ainsi qu'un montant forfaitaire pour assumer un poste intérimaire ou une charge supplémentaire.

Les montants indiqués varient par rapport à la durée de la fonction occupée pendant l'année financière.

### Page 3 de 3

#### Personnel de direction des composantes:

##### Valeur pécuniaire des allocations et des frais remboursés:

La valeur pécuniaire des allocations et des frais remboursés aux directeurs de centre comprend le remboursement de frais reliés à l'administration et aux projets de recherche auxquels participent les directeurs de centre à titre de chercheur.

Les montants indiqués varient par rapport à la durée de la fonction occupée pendant l'année financière.

**De plus, considérant les différentes pratiques dans les universités, l'INRS juge que les montants ne sont pas comparables d'une université à l'autre. En effet, l'environnement multisite de l'INRS fait en sorte que les personnels de direction ont à effectuer fréquemment des déplacements entre les centres qui sont situés dans différents sites de la région de Québec, Montréal, Laval et Varennes générant des frais de voyage supérieurs.**